

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 4			
Code	PAEG2B42ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	52 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose l'étude des pathologies affectant particulièrement la personne âgée pour le cours de **gérontologie et pathologies gériatriques**.

Le cours de **méthodologie, didactique et analyse des modèles 3** a pour but de connaître, d'analyser et d'utiliser les modèles de pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B42ERGA	Gérontologie et pathologies gériatriques	18 h / 3 C
PAEG2B42ERGB	Ergothérapie gériatrique	24 h / 2 C
PAEG2B42ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 3	10 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B42ERGA	Gérontologie et pathologies gériatriques	30
PAEG2B42ERGB	Ergothérapie gériatrique	20
PAEG2B42ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gérontologie et pathologies gériatriques			
Code	16_PAEG2B42ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la pathologie de la personne âgée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable seul:

(1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu (C1.1/ C1.6)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant-Propos
- Vieillesse normale
- Ménopause
- Andropause
- La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques
- Ostéoporose
- Arthrose
- Chutes chez la personne âgée
- Complications de l'immobilité et du décubitus
- Déficit neurosensoriel chez la personne âgée
- Autonomie et dépendance chez la personne âgée
- Confusion, dépression, démences chez la personne âgée
- Troubles nutritionnels chez le sujet âgé
- Amaigrissement
- Prise en charge du patient cancéreux
- Soins palliatifs et accompagnement d'un mourant

Démarches d'apprentissage

La gérontologie est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia.

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

Moulias, S., Peigne, V. et Guérin, O. (2011). Gériatrie - Cahiers des ECN (2ème édition). Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.

Supports

Présentations multimédia
Ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie gériatrique			
Code	16_PAEG2B42ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de gériatrie consiste essentiellement, après avoir vu la théorie ad hoc, en l'analyse de situations concrètes et rapport avec les pathologies vues dans le cours de gérontologie

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 2 en ergothérapie doit être capable, seul:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation social d'un individu (C6.1 /C6.2);
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne (C1.2/ C1.3 / C6.1/ C6.2);
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information (C6.1/ C6.2);

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le profil gériatrique
- les visites à domicile (liens et outils de concertation)
- Les fausses déglutitions (prévention)
- Prévention des chutes
- Rééducation & réadaptation en gériatrie
- Accompagnement des personnes atteintes de démence

- Exploration de l'animation de groupe et construction de son identité professionnelle
- Divers concepts relatifs à l'ergothérapie en gériatrie: humanitude, reminiscence, validation,...
- Les modèles en maison de repos
- TP Analyse d'évaluation
- TP Travail sur le cas clinique

Démarches d'apprentissage

Les objectifs du cours sont atteints de diverses manières :

- des cours magistraux (projection de PPTX et dia sur connectED) essentiellement relatifs à la théorie;
- des cours donnés à distance (le contenu sera donné aux étudiants via des plateformes et des sessions de questions réponses);
- des sessions de mise en pratique sur le terrain. les étudiants seront amenés, en groupe, à mettre en place un protocole ergothérapique sur un lieu de pratique. Ce protocole sera alors débriefé en classe au regard de la théorie donnée.

Dispositifs d'aide à la réussite

- disponibilité des professeurs lors des cours théoriques et des TP
- disponibilité des professeurs via mail
- accompagnement des étudiants dans la réalisation des cas cliniques,
- Débriefing en direct après la prise en charge des groupes de patients « témoins »

Ouvrages de référence

F. BETHOUX - P. CALMELS: Guide des outils de mesure et d'évaluation en médecine physique et de réadaptation, Ed. Frison-Roche, Paris, 2003, 403 p.

J.-F. D'IVERNOIS - R. GAGNAYRE: Apprendre à éduquer le patient; approche pédagogique, Ed. Maloine, Paris, 2004, 155 p.

TROUVE E. et al, Ergothérapie en gériatrie : approche cliniques, Solal, Marseille, 2009,385 p.

J. LAMBROZO: Prendre en charge et traiter une personne âgée, Ed. Medsi, Paris, 528 p.

P. MEIRE - I. NEIRYNCK: Le paradoxe de la vieillesse, Coll. Savoir et Santé, Ed. De Boeck Universités, Bruxelles, 1997, 182 p.

C. TRIVALLE: Abrégé de gérontologie préventive, Ed. Masson, Paris, 2002, 473 p.

Supports

PPTx,
Support internet,
PDF,
Séquences Filmées

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral relatif aux TP (pondération identique pour l'ensemble du groupe)

Examen écrit au terme de la Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si Q3, la pondération de la présentation du projet de prise en charge est annulée

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 3			
Code	16_PAEG2B42ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La place des modèles est considérée comme fondamentale pour la reconnaissance du travail effectué en ergothérapie. La connaissance des modèles permet aux futurs ergothérapeutes de s'engager dans une réflexion sur leur pratique et pour faciliter leur évaluation des pratiques professionnelles dans le cadre de la démarche Qualité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours méthodologie, didactique et analyse des modèles 3, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre les modèles ergothérapeutiques sur le plan théorique (C1.1- C4.2- C6.1);
- D'appliquer les modèles ergothérapeutiques par rapport à des cas pratiques (C1.1- C4.2- C6.1);
- D'utiliser et de maîtriser les modèles dans une réflexion conceptuelle (C1.1- C4.2- C6.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1) introduction sur les modèles conceptuels
- 2) Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnel : théorie et applications pratiques
- 3) Le Modèle de l'Occupation Humaine : théorie et applications pratiques
- 4) Le modèle Personne-Environnement-Occupation-Performance : théorie et applications pratiques
- 5) Le modèle kawa: théorie et applications pratiques

Démarches d'apprentissage

- Présentation Power Point pour la partie théorique
- Exercices d'application en petits groupes à l'aide d'extraits vidéo et de cas cliniques
- Discussion sur la correction

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités et explications supplémentaires à chaque cours.

Ouvrages de référence

- HAGEDORN R. (2001), Foundations for practice in occupation therapy, Third Edition, Churchill Livingstone, 2001
- REED K. (1984), Models of practice in Occupational Therapy, Ed. Williams and Wilkins, Baltimore, USA, 1984
- MOREL BRACQ M.-C. (2004), Approche des modèles conceptuels en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, Arceuil

- TOWNSEND E., Polatajko H (2013), Habiliter à l'Occupation: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, Ottawa, Ontario : CAOT publications.

Supports

Support powerpoint disponible sur connectED
Notes de cours complémentaires disponibles sur connectED
Extraits de films

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation finale écrite en juin et septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100		

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).